



Compte-rendu synthétique de la réunion du Conseil syndical Jeudi 5 janvier 2023

Elus présents :

Membres titulaires : MM. et Mme Pierre CONTOZ, Claude DALLAVALLE, Michel JASSEY, Béatrix LOIZON

Membres suppléants : MM. et Mmes Claude GRESSET-BOURGEOIS, Chantal GUYEN, Jean-Pierre JANNIN, Françoise PRESSE, Jean SIMONDON

Elus excusés :

Membres titulaires : MM. et Mmes François BOUSSO, Aline CHASSAGNE, Marie-Christine DURAI, Ludovic FAGAUT, Vincent FIETIER, Valérie MAILLARD, Michel VIENET, Benoît VUILLEMIN

Membres suppléants : MM. Olivier GRIMAITRE, Raphaël KRUCIEN

Secrétaire de séance : M. Claude DALLAVALLE

Assistaient à la séance :

Service général / Pôle culture de Grand Besançon Métropole : M. Olivier MONNIN

Service général / Pôle culture du Département du Doubs : Mme Léa SOUCHARD

Services du musée : M. et Mmes Florence COUTIER, Virginie DUEDE-FERNANDEZ, Théophile MARGUET, Marie PERRIN.

Le Conseil syndical approuve unanimement le compte-rendu de sa réunion du 16 novembre 2022.

DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Le président a pris trois décisions relatives à la vente de brebis à des particuliers pour un montant total de 420 euros. Il a également pris deux décisions relatives à des conventions de mécénat avec le Fondation EDF ainsi qu'avec l'entreprise AFCM et le Crédit Agricole pour un montant total de 10 000 euros. Il a enfin pris une décision concernant la signature d'un contrat de prestation de service pour le soin des animaux du musée.

Informations données : compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2022 entre Christine BOUQUIN, Anne VIGNOT et le Président du syndicat mixte et celle du 19 décembre entre Vincent FIETIER, Maire de Nancray et Monsieur le Président.

1 – Installation de Monsieur Claude GRESSET-BOURGEOIS, délégué suppléant de Grand Besançon Métropole

Suite au départ de Madame Martine DONEY, le Conseil syndical accueille son remplaçant, Monsieur Claude GRESSET-BOURGEOIS, nouveau délégué suppléant de Monsieur Vincent FIETIER, et procède à son installation parmi les membres du Conseil syndical.

2- Examen de la situation foncière du Musée

Le Président rappelle la situation foncière actuelle du musée en présentant au membres du Conseil syndical un historique depuis la création du musée en mars 1987.

Le Conseil syndical décide d'autoriser son président à signer l'acte notarié nécessaire à la régularisation cadastrale des propriétés du musée auprès du notaire de son choix ; de libérer la Commune de Nancray de la clause mentionnée sur l'acte rédigé en 1998 et signé par la Commune et le Syndicat mixte la même année, stipulant « En outre, le vendeur s'engage à louer ou à vendre, à la première demande de l'acquéreur, tout ou partie du terrain cadastré section ZH N°288, jouxtant les parcelles vendues, pour l'extension du musée. », sous réserve que la Commune de Nancray mette à disposition du Musée un espace parking et aire de camping-cars en remplacement de l'espace parking et aire actuel, qui sera utilisé au profit d'un nouveau bâtiment d'accueil, en s'assurant de la compatibilité du PLU pour ces 2 équipements déplacés ; se prononce en faveur de l'accompagnement juridique du Syndicat mixte pour ses problématiques foncières, son président étant autorisé à négocier les honoraires juridiques et à signer le contrat d'accompagnement juridique qu'il jugera le mieux adapté aux besoins du Syndicat mixte.

La séance est levée à 12h20.

Le secrétaire de séance,
Claude DALLAVALLE



Le Président,
Pierre CONTOZ

